BIMAGPLO

Magazine de Ploërmel la ville à vivre



PLOËRMEL

MAGPLO

№ 07

Cet hiver à Ploërmel

Edito

Actualités

- Déménagement de la mairie
- Restauration de l'église Sainte-Armel
- 18 juin : Fête de la musique

La vie de ma ville

■ Le pôle urbanisme conseille les usagers

10-13 Économie locale

- Des Ploërmelais au talent reconnu
- Annuaire des commerces
- Ploërmel: moteur du développement durable

14-17 Dossier spécial eau

- L'eau est une richesse précieuse
- Environnement : désherbage naturel et recyclage

18-19 Associations et Médiathèque

20-21 Santé et sport

22-23 Jeunesse et Culture

24-25 Tribunes et Histoire

26-27 Conseil municipal

Événement

- L'Ablette Ploërmelaise fête ses 100 ans

Directrice de la publication : Béatrice Le Marre

Comité de Rédaction B. Le Marre, F. Coyac, L.Carrour, R Kerouedan, M.Besnard, G. Payot C. Vaslin, M. Brochard, E.Péchard E.Lembart, G.Coudé, C.Wilhelm A.Picard, B.Chirlias, C.Médard,

Crédits photos : Yves Mainguy, C.Houbloup, G.Moingeor M.Besnard, C.Coudray, DR. C.Vaslin, A.Picard, François Guillon Conception graphique:

Imprimerie ICP PA du Bois Vert - 56800 Ploërmel Tirage: 5000 exemplaires

Cet hiver à Ploërmel

GOÛTER SPECTACLE DU CCAS

Pour la 3e année consécutive, le Centre Communal d'Action Sociale de Ploërmel a organisé un goûter spectacle à la salle des fêtes, le jeudi 27 janvier dernier pour les Ploërmelais âgés de plus de 75 ans ainsi que pour leurs conjoints. Les personnes demeurant en structure ont également été associées. Une prise en charge des personnes n'ayant



pas de moyen de locomotion a été assurée par la collectivité avec un accompagnement par des bénévoles et le concours de la Société Ulysse. Plus de 380 personnes ont participé à cet après-midi festif animé par l'orchestre OASIS. Elles ont assisté au spectacle « la Magie du Cabaret », présenté sous forme de tableaux alliant chorégraphie, musique et humour avec de magnifiques costumes de scène et chanté en direct, dans la droite lignée des grandes revues du Music-Hall. Pendant l'entracte un goûter a été servi à tous.

Cette manifestation s'est déroulée dans un esprit convivial et chaleureux.





11 février 2011 : réunion publique de présentation du projet de PLU avant la concertation publique qui s'est déroulée aux Carmes du 14 février au 14 mars.



Construire ensemble le Ploërmel de demain

a préparation du budget 2011 est le moment pour l'ensemble de l'équipe municipale, de réaffirmer son ambition pour Ploërmel. Notre volonté est de conforter notre ville comme capitale de pays, en répondant aux attentes des Ploërmelais en termes d'emploi, de solidarité, de services au public...

Notre territoire a des atouts, et malgré le contexte économique difficile et la précarité qui touche de nombreuses familles, nous constatons que Ploërmel a plutôt mieux résisté à la crise que les territoires voisins.

Toutefois 2011 est marqué par le désengagement de l'Etat, avec la suppression de la taxe professionnelle, non compensée par la contribution économique territoriale. Nous regrettons ce choix qui réduit nos marges de manœuvre. Cela ne doit cependant pas nous conduire à l'immobilisme. Nous serons encore plus vigilants à ce que chaque euro dépensé soit utile pour les

Ainsi, nous avons fait le choix de privilégier des actions qui visent à améliorer la qualité de notre service à la population.



Le projet de rénovation de la Mairie de Ploërmel s'inscrit dans cet objectif, ainsi que les travaux dans nos écoles. Le pôle d'économie sociale et solidaire qui va bientôt voir le jour sera un véritable et digne lieu d'accompagnement et d'insertion pour les plus démunis d'entre nous.

Nous continuerons aussi notre programme de rénovation de l'espace public ; avec cette année comme priorité l'aménagement de la rue des Thabords.

Enfin en terme d'aménagement de notre territoire, nous œuvrons en concertation avec l'ensemble des Ploërmelais à la mise en place du PLU afin d'assurer l'avenir de Ploërmel dans une logique de développement durable.

Tout cela dans le respect d'un principe fort et incontournable : l'assainissement des finances et le désendettement de Ploërmel entamé en 2008.

Notre détermination est entière tout en tenant compte les réformes et les moyens qui sont les nôtres, nous sommes déterminés à construire avec vous et pour vous le Ploërmel de demain.

> Présidente de la communauté de communes Conseillère régionale de Bretagne

Agenda

15 avril à 20h30

Concert de Julien JACOB (musique du monde) La Loupiotte 10-8-6€

3 mai à 20h

Lecture entre voisins (l'ADEC 56) La médiathèque. Gratuit

19 mai à 20h30

Concert de l'ensemble Matheus (classique) Église de Ploërmel. 10 - 8 - 6 €

20 mai, 19h à 20h

Stages de danse au choix (Rock, Salsa, valse). 10€ /heure.

20 mai à 20h30

Addict Attitude, un café et l'addiction (théâtre) Salle des fêtes : 4 - 3 €

21 mai à partir de 20h30

Grand Bal (rock, tango, salsa... wet démonstrations) Salle des fêtes : 6 - 4 €

26 mai à 20h30

La Galerie Sonore Salle des fêtes. Gratuit

11 juin au 4 septembre

Exposition « dedans / dehors » - mardi au dimanche 14h/18h vendredi: 10h à 12h et de 14h/18h. Chapelle Bleue. Gratuite

18 juin

Fête de la musique

18 et 19 juin

Journée du patrimoine

24, 25 et 26 juin

« C un espoir », événements sportifs au profit de la recherche contre le cancer des enfants

Jeudis d'Armel

Concert tous les jeudis soir du 21 juillet au 25 août. Place d'Armes à partir de 21h. Entrée libre

25 septembre

La Ploërmelaise, course/marche de 6 km organisée par la ligue contre le cancer à travers le centre-ville historique et au bord du Lac au Duc

Informations et réservations au centre culturel au 02 97 74 08 21 ou à l'Office de tourisme de Ploërmel au 02 97 74 02 70

Actualités

26 et 27 mai 2011 : déménagement de la mairie de Ploërmel

partir du lundi 2 juin, les services de la ville de Ploërmel et de la communauté de communauté de communauté de communauté de communes de Ploërmel, actuellement logés place de la mairie, seront installés 3 rue du 12 juin 1944 (ancienne trésorerie principale, près du tribunal) : les agents seront prêts à vous accueillir aux horaires habituels pour effectuer vos démarches administratives auprès de l'état civil, du service Urbanisme et de la police municipale. Vous pourrez de nouveau réserver les salles communales ou prendre un rendez-vous avec Mme le Maire ou un membre de l'équipe municipale auprès du secrétariat général.

Concernant les cérémonies de mariage, elles se

dérouleront au 1er étage de la salle des Fêtes, aménagée en conséquence. La première phase des travaux pour la rénovation et l'extension de l'hôtel de ville et de l'hôtel communautaire pourra débuter en juin 2011 par la démolition des actuels locaux de la police municipale, du service urbanisme, eau, déchets et environnement et du service informatique, suivie du terrassement de certaines zones pour se finaliser pendant l'été 2011. A partir de septembre, ce sera au tour des bâtiments. Dans le MagPlo n°8, un dossier spécial y sera consacré.

Consciente des nuisances temporaires générées par les travaux, la ville de Ploërmel vous prie de bien vouloir l'en excuser.



Appareils médicaux et panne d'électricité

Les personnes hospitalisées à domicile ou nécessitant la mise en place d'un appareillage électrique, doivent le signaler à leur fournisseur d'énergie, afin d'éviter de mettre leur santé en péril en cas de coupure de courant.

La demande doit être formulée auprès du médecin traitant qui la

transmettra au service départemental de l'A.R.S. (ex DDASS), pour validation.

Ocontact:

CCAS de PLOËRMEL 26, rue Général Leclerc Tél. 02.97.73.20.75.

le Point Information Jeunesse (PIJ) ouvre ses portes : ler avril



« Un lieu d'accueil, d'écoute et d'informations sur tous les sujets qui te concernent », tel est le slogan de cette structure généraliste, inaugurée le 1er avril, ouverte aux collégiens, lycéens, étudiants, parents, professionnels, adultes ou simples citoyens de tous âges désirant s'informer.

Cet espace d'orientation, dont Laëtitia Ferrec est la responsable, a pour but « de rendre autonome le jeune et de l'accompagner dans la construction de ses projets ». Après avoir travaillé huit années au sein d'un Bureau Informations Jeunesse en Seine-et-Marne (77), elle a choisi Ploërmel pour relever ce nouveau challenge professionnel. Populairement appelé le « PIJ », chacun peut s'y rendre sans rendez-vous, en libre accès et pour ceux qui le souhaitent, de façon anonyme.

Rendez-vous au PIJ, au 3 rue Guibourg. Les horaires d'ouverture sont le mercredi de 14h à 17h, le jeudi et vendredi de 14h à 18h et le same di de 13h à 17h. Retrouvez également les actualités du PIJ sur son blog http:// ij-bretagne.com/blogs/ploermel.

Contact:

Laëtitia à pij@ploermel.com ou au 02.97.73.20.97.

Un marché pas comme les autres

Vous êtes musiciens ? Jongleurs ? Danseur passionné ? Chanteur ? Clown ... ? Vous souhaitez vous faire connaître ? Vous voulez vivre une expérience originale ? Alors lancez-vous et venez faire découvrir votre talent!

En juillet et août, tous les vendredis matins, des artistes amateurs sont invités à se produire sur le marché de Ploërmel.

Ontact:

L'Office de Tourisme de Ploërmel Terres de Légendes au 02 97 74 02 70.

TRANSPORTS

Car & Train

Achats et réservations de billets régionaux TER, liaisons régionales vers Rennes, Pontivy, voyage en TGV. Boutique SNCF: du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, galerie marchande « Trait d'Union » - 4 rue Charles de Gaulle à Ploërmel. Horaires disponibles à l'Office de Tourisme.

Liaison Vannes – Ploërmel : TIM. 2€ le trajet. 1€ le trajet pour les personnes en situation précaire (RSA, chômage, etc.), se renseigner auprès du CCAS de Ploërmel au 02 97 73 20 75. Horaires disponibles à l'Office du Tourisme.

Co-Voiturage

www.covoiturage.morbihan.fr

L'aire de covoiturage à Ploërmel est située face au Mac Donald, à proximité de l'échangeur de Ronsouze, qui mène directement à Rennes, Vannes ou Josselin.

Actualités

Restauration du portail nord de l'église Saint-Armel

Depuis quelques semaines, des échafaudages masquent partiellement la façade Nord de l'église Saint-Armel. Un travail de diagnostic avait été effectué en 2007 sur le portail Nord de l'édifice, dont l'intérêt architectural, historique et artistique avait conduit à son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1925. L'église est classée depuis 1840.

À l'automne 2008, la Mairie a contacté les services de la DRAC et des Monuments Historiques afin de programmer sa restauration: le financement, pour un montant de 235 000 €, est assuré, à parts égales, par l'Etat, le Conseil Général, la Région Bretagne et la commune.

Ce travail est suivi par l'architecte en Chef des Monuments Historiques, Mme de Ponthaud. La partie la plus impor-

tante des travaux concerne la pierre et est effectuée par l'Atelier Pierre Floc'h de la Chapelle-Caro qui a travaillé pendant de nombreuses années à la restauration de la cathédrale St Corentin de Quimper. Les pierres vont être consolidées, restituées ou remplacées, les vitraux seront amenés en ateliers, nettoyés, puis remontés, et les portes repeintes. L'achèvement des travaux est prévu pour fin

Un panneau d'interprétation, préparé par l'Office de Tourisme, va être installé, afin de répondre aux interrogations des passants sur cet ensemble qui,

aux dires du sculpteur, est un des plus



beaux de Bretagne.

TRAVAUX

Rénovation du patrimoine

L'allée couverte de Bezon fait partie des Celui-ci a pris connaissance du site et trois sites mégalithiques reconnus par les archéologues sur la commune de Ploërmel.

Ce site étant situé sur un terrain privé, la municipalité de Ploërmel a signé une convention avec les propriétaires pour pouvoir sauvegarder le mégalithe et le mettre en valeur.

Le Comité Départemental du Tourisme s'est associé à notre démarche en mettant à notre disposition les compétences de leur spécialiste en archéologie.

nous a conseillés sur l'aménagement à apporter.

Une fois dégagé, valorisé et entouré d'une lisse en bois, il pourra être proposé à la visite de tous : scolaires, touristes, amoureux de vieilles pierres, experts. Les travaux se termineront au printemps. Un fléchage, à partir du rond-point de Bezon indiquera l'emplacement de l'allée couverte que vous pourrez découvrir dès le début de l'été.

Samedi 18 juin 2011 : Fête de la musique

Cette année, la fête battra son plein dans la vieille ville. Les places de L'Union et du Tribunal accueilleront les différentes scènes et animations tout comme le parking du boulevard Laennec, les rues de la vieille ville et le parc tion. Mystringue.

L'accès aux parkings sera facilité et les rues de la ville ne fermeront pas avant 18h30.

Si le temps est avec nous, notre patrimoine sera mis en valeur et ce sera l'occasion d'une balade agréable au rythme de la musique qui nous mènera à travers le monde. Avec les groupes déjà pressentis, nous irons à la Nouvelle Orléans (jazz) au Brésil (capoeira), en Amérique du Sud (Chili, les Andes) et bien sûr en Bretagne. La fête se terminera par un Fest Noz et un «Bal à papa».

Deux scènes sont prévues pour les groupes mais nous espérons que tous ceux qui font de la musique seront dans la rue : voix,

groupe, musique classique, reggae, musiques actuelles...! Des points musique seront prévus (signalés par le petit bonhomme que vous connaissez déjà) et une scène ouverte est à votre disposi-

Contact:

Marilyne au 02 97 74 08 21.

Nouveau:

un plan pour la ville et la communauté de communes de Ploërmel

Réalisé par Ray – Laboplans. Les plans sont élaborés en partenariat avec le service urbanisme de la ville ; cette nouvelle édition comporte les rues et les lotissements récents. Disponible en mairie et à l'office du tourisme.



L'incontournable permanence du conciliateur de justice

Vous êtes en désaccord avec un particulier ou un professionnel? Simple, rapide et gratuit, la rencontre avec le conciliateur de justice propose un mode amiable de résolution des difficultés.

Quels litiges sont concernés?

Le conciliateur de justice, professionnel du droit, est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il a pour mission de faciliter et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont transmis dans le cadre de :

- différends entre particuliers tels que les problèmes de mitoyenneté, recouvrement de sommes impayées, litiges locatifs, de copropriété ou liés à la consommation, querelles de voisinage...

- difficultés avec des professionnels : commerçants, artisans, etc.

Comment?

Le conciliateur de justice recoit les parties soit séparément soit ensemble. Il les écoute, engage le dialoque et recherche un compromis dans le respect des intérêts de chacun.

Contact:

A Ploërmel, les dossiers de demande de conciliation sont à retirer à l'accueil du secrétariat général de la mairie. Tous les mercredis, M. Lévy tient une permanence et reçoit sur rendez-vous.

La vie de ma ville

Le pôle urbanisme conseille les usagers

La législation sur l'urbanisme est assez compliquée. Pas de souci : les agents du pôle urbanisme de Ploërmel sont là pour vous guider dans vos démarches, vous conseiller ou si besoin, vous orienter vers le bon interlocuteur.

Le pôle urbanisme fait partie du SUEDE, le Service urbanisme, eau, déchets et environnement, dirigé par Nicolas Rolland. La responsable du pôle urbanisme est Céline Baron, secondée par deux agents qui accueillent et renseignent le public : Valéria Carric et Stéphane Dany. Les missions de ce pôle sont variées mais les agents qui l'animent sont véritablement à la disposition des usagers. Dans le cadre de l'instruction, réalisée par la DDTM- Direction départementale des territoires et de la mer, la mairie émet un avis et peut poser des recommandations techniques par exemple, les accès. Cela est réalisé conjointement avec les services concernés (services techniques et police municipale). D'ailleurs, sur vos projets, de nombreux services peuvent être consultés comme les pompiers, les gestionnaires de réseaux, la DDTM, pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Au service du public

Le pôle urbanisme informe le public sur les parcelles, à partir des données du cadastre. Par exemple, quelqu'un qui veut acheter un terrain ou une propriété bâtie pourra obtenir rapidement et gratuitement sa superficie, le nom du propriétaire et éventuellement, la nature et l'emplacement précis des réseaux enfouis (eaux usées, eau potable, gaz, une partie de l'électricité...). Par contre, le service ne délivre aucune information d'ordre privé, comme l'âge du propriétaire.

Le pôle informe les usagers sur les règles d'urbanisme, la fiscalité qui s'applique, les procédures d'autorisation liées à l'urbanisme ou à l'environnement; il les renseigne précisément sur les démarches à suivre et leur fournit les éventuels formulaires à remplir.

Le pôle urbanisme est là également pour enregistrer les diverses demandes d'autorisation : le certificat d'urbanisme, le permis de construire, la déclaration préalable de travaux, la déclaration préalable de division du terrain, le permis d'aménager, la pose d'enseignes ou de panneaux de publicité, l'autorisation de travaux et le permis de démolir.

Ploërmel, vue du ciel



Le pôle réceptionne et enregistre les déclarations d'intention d'aliéner. Sachant que toute personne désirant vendre son bien immobilier doit obligatoirement informer la ville de son projet, à Ploërmel comme ailleurs.

Le pôle urbanisme vérifie par ailleurs, avec la DDTM, la police municipale et les services extérieurs concernés, la conformité des travaux réalisés avec le projet autorisé. Enfin, il gère la numérotation des rues, en attribuant un

Enfin, il gère la numérotation des rues, en attribuant un numéro et en établissant un certificat de domiciliation, sur demande des usagers.

Le pôle urbanisme est un service particulièrement actif. Il suffit d'y passer une heure pour s'en persuader : le téléphone sonne, des visiteurs passent à l'accueil... Chacun s'affaire.

Ainsi, en 2010, pas moins de 762 dossiers ont été enregistrés au titre de l'autorisation d'occupation du sol. Ils se répartissent en :

- > 241 certificats d'urbanisme
- 207 déclarations d'intention d'aliéner
- ➤ 149 permis de construire
- > 149 déclarations préalables
- ➤ 13 autorisations de travaux
- > 2 permis de démolir
- > 1 permis d'aménager.

Quel document pour quoi?

Depuis 2007, les clôtures, les enseignes et les démolitions ne sont plus soumises à autorisation, sauf dans le périmètre des monuments historiques. Dans ce cas, l'architecte des Bâtiments de France donne ou non son accord, et d'éventuelles prescriptions. Quant aux clôtures, elles doivent respecter les règles du POS, le Plan d'occupation des sols.

La publicité (panneaux), elle, fait l'objet d'une demande d'autorisation, instruite par la DDTM.

La déclaration préalable est obligatoire mais suffisante lorsque vous effectuez des travaux dans une construction existante sans créer de surface de plancher: ravalement de façade, pose d'une fenêtre de toit, d'un œil de bœuf, de panneaux solaires; installation d'une antenne parabolique, d'un abri de jardin de moins de 20m², creusement d'une piscine de moins de 100m², changement des huisseries extérieures... Cette demande est instruite dans un délai d'un mois, après quoi vous recevez une réponse, favorable ou non et dans ce cas, motivée. Ne vous engagez surtout pas envers un professionnel sans avoir obtenu cette réponse!

Le permis de construire, plus complexe, s'impose si vous couvrez une surface au sol de 20m² et plus, en ajoutant une pièce, en aménageant une véranda, un gros abri de jardin, en protégeant une piscine par un dispositif culminant à plus de 1,80m de l'eau, etc. Cette liste a simplement valeur d'exemple et n'est aucunement exhaustive.

Ocontact:

L'ensemble des formulaires est disponible sur le site Internet : www.service-public.fr ou au pôle urbanisme de Ploërmel. Contact : 02.97.73.20.96.



Sauve qui peut!

agents des services de la ville et de la communauté de communes de Ploërmel ont été formés et ont reçu leur qualification de sauveteurs secouristes au travail. Répartis dans différents services (services techniques, sport, culture, enfance, CCAS/CIAS, etc.), ces femmes et ces hommes sont en capacité de porter secours à leurs collègues mais aussi aux usagers des services publics grâce à l'apprentissage des conduites à

tenir et des gestes de premiers secours, jusqu'à l'arrivée des pompiers.

Ploërmel, la ville à vivre prend tout son sens dès lors que la ville offre un service de qualité au public. Cet objectif a pu être atteint grâce à la volonté affirmée de la collectivité d'offrir aux agents des conditions de travail optimales et grâce à la démarche citoyenne et responsable des agents formés, tous volontaires pour venir en aide aux autres. Un grand merci à eux.

Économie locale

Des Ploërmelais au talent reconnu

ne fois n'est pas coutume, Ploërmel est présentée sous son meilleur jour et ce, dans des domaines assez inattendus. Ploërmel, capitale de pays, regorge de savoir-faire et de savoir-être. Petit tour d'horizon des Ploërmelais, ambassadeurs de notre ville à vivre au-delà de notre territoire.

• La gastronomie : Dorénavant, à Ploërmel, il faudra compter sur deux chefs primés.

Le chef Cédric Rivière, Ploërmelais de 27 ans, vient d'être primé meilleur cuisinier de Bretagne des moins de 35 ans par le Gault&Millau, qui, par ricochet a attribué deux toques au restaurant Ploërmelais Le Cobh. Une belle distinction pour ce restaurant et de quoi donner l'eau à la

HOTEL

bouche des Ploërmelais et des visiteurs curieux gourmets.

Le second chef, Gérard Ludec vient d'acquérir la Forge à Miston. près avoir appris dans de grands restaurants étoilés, chef Ludec, élu meilleur espoir au Gault & Millau, met son art au service des papilles Ploërmelaises et autres visiteurs! A n'en pas douter, Ploërmel pour-

rait devenir un bastion de la gastronomie française. Surtout les chefs accueillent régulièrement des apprentis pour leur transmettre leur savoir.

- Le sport : Georges Boidin, Ploërmelais, intervenant sportif dans le cadre du Projet éducatif local de la Communauté de communes de Ploërmel a reçu des mains du président de la Fédération Française de Judo, aussi 1er champion du monde français de Judo, M. Jean-Luc Rougé, la ceinture rouge et blanche, la distinction suprême, le 6e dan. Dorénavant, Georges fait partie du cercle très fermé des hauts gradés composé, aujourd'hui de sept Morbihannais.
- La réalité augmentée : Domino studio, jeune entreprise ploërmelaise, issue de Kertoon, l'atelier

multimédia qui intervient auprès des jeunes scolarisés dans les établissements la CdC de Ploërmel, s'est récemment fait remarquer grâce à la conception, production et animation des personnages pour un circuit touristique proposé par le pays touristique de l'Oust à Brocéliande. Appelé la réalité augmentée, ce nouveau procédé offre la possibilité aux randonneurs de découvrir le patrimoine local des Landes de Lanvaux. Munis d'un Smartphone (téléphone connecté à Internet avec une caméra et un appareil photo inclus), tel un jeu de piste et de rôles, les visiteurs évoluent dans l'univers réel, augmenté de personnages virtuels qui guident leurs pas au gré des découvertes.

• Les Jeux Olympiques des Pères Noël: Après avoir recueilli les lettres des enfants ploërmelais, Erwan, Christophe et Eric, ploërmelais et membres du Judo plaisir 56, se sont envolés vers la pointe Nord de la Suède pour participer à cet événement international. Ambassadeurs de Ploërmel en Laponie, Erwan Blouin, revêtu de son costume de Père Noël a relevé tous les défis de la compétition sur les quatre jours et pour une première participation a hissé Ploërmel à la cinquième place. Côté distinction, il repart avec l'honorable « prix du style et de l'élégance ».



• Roland Garros 2011 : « Si Roland Garros ne vient pas à Ploërmel, c'est Ploërmel qui ira aux Jeux. » Qui gagnera cette année : Rafael Nadal ou Jo Wilfried Tsonga ? Chacun part avec un avantage non négligeable puisqu'ils sont équipés avec du matériel professionnel « made in Bretagne ». En effet, ils jouent avec des raquettes équipées de cordes développées et produites par Babolat, une entreprise installée à Ploërmel.

Les commerces des grands axes du centre-ville*

GOUDY BRETAGNE PROPRIETES SERVICES

- AGENCE IMMOBILIÈRE & COURTAGE D'ASSURANCES ASSURANCES 1 RUE JOSSELIN DE ROHAN TÉL. 02.97.72.00.15

ADECCO - AGENCE D'INTÉRIM
3 RUE JOSSEUN DE ROHAN

Tél. 02 97 74 12 79

SQUARE HABITAT - AGENCE IMMOBILIÈRE
4 RUE JOSSELIN DE ROHAN

4 KUE JOSSELIN DE KOHAN TÉL. 02 97 93 69 92

■ CAFE DE LA TOUR - BAR RESTAURANT BRASSERIE 1 PLACE D'ARMES TÉL. 02.97.74.05.40

MC SOLAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES/CLIMATISATION

7 Place d'Armes Tél. 06.22.07.07.94

JUNIOR SENIOR - SERVICE À DOMICILE POUR PERSONNES ÂGÉES

8 Place d'armes Tél. 02.97.72.46.96

PLEIN JOUR BROCELIANDE ISOLATION

- Huisseries/pompes à chaleur/aérothermie 8 Place d'armes Tél. 02.97.72.34.96

■ LE ROND DE SERVIETTE - RESTAURANT

11 Place d'armes Tél. 02.97.74.25.88

■ LE COBH - HÖTEL RESTAURANT RESTAURATION / ALIMENTAIRE

Tél. 02.97.74.00.49

■ LA FROMENTINE - CRÊPERIE

11 RUE DES FORGES Tél. 02.97.93.67.10

■ LE PLOERMELAIS - PRESSE

1 RUE DES FORGES TÉL. 02.97.74.06.03

■ LE MARIGNY - BAR

17 RUE DES FORGES TÉL. 02.97.74.21.29

■ CIC BANQUE CIO - BRO

2 RUE DES FORGES TÉL. 0820.092.011

MARYVONNE SHOP - Prêt-à-porter

3 RUE DES FORGES TÉL. 02.97.74.02.67

MICHEL COIFFURE - SALON DE COIFFURE

6 RUE DES FORGES Tél. 02.97.74.06.75

■ OGER YVETTE - INSTITUT DE BEAUTÉ

7 RUE DES FORGES Tél. 02.97.93.60.88



























^{*} La liste des commerces du centre-ville de cette double-page complète les listes commencées dans les numéros 4,5 et 6 du magazine MagPlo. Cependant, régulièrement de nouveaux commerces apparaissent ou disparaissent de Ploërmel. De plus, certains commerces se situent hors du périmètre dit «centre-ville». Par avance, nous nous excusons auprès des commerçants qui ne retrouveront pas, dans ce magazine le nom de la raison sociale de leur activité, ou la photo de leur boutique.

Économie locale

Les commerces des grands axes du centre-ville*

ART FLOR Fleuriste

9 RUE DES FORGES TÉL. 06.08.37.40.09

■ RADIANCE Mutuelles d'assurances

9 RUE DES FORGES TÉL. 02.97.72.10.78

■ MILOUX Vélos et cycles

TÉL. 02.97.74.06.96

■ DE LA FOYE BERNARD Cabinet d'architectes

4 RUE DES FORGES Tél. 02.97.74.07.71

■ MMA Agence d'assurance

PLACE DE LA MAIRIE

STYLECO - Prêt-à-porter :

14 PLACE DE LA MAIRIE

KAREN

2 PLACE DE LA MAIRIE

CREDIT AGRICOLE - BANQUE

22 PLACE DE LA MAIRIE

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE - BANQUE

BINARD LE BECHENNEC - NOTAIRE

38 PLACE DE LA MAIRIE

■ KER CANIN - TOILETTAGE CANIN

13 PLACE DE LA MAIRIE

SELARL BIOLOG - LABORATOIRE D'ANALYSES

34 PLACE DE LA MAIRIE

DYNAMITE NEWS - JEUX VIDÉO

40 PLACE DE LA MAIRIE

4 RUE DES PATARINS

■ AU CH'TI SNACK - RESTAURATION

■ LE MADISON - RESTAURATION

18 RUE DES PATARINS

Tél. 02.97.74.24.65

BOULANGERIE PATISSERIE DES PATARINS

10 RUE DES PATARINS Tél. 02.97.74.26.47

AUDITION SANTÉ 6 RUE DES PATARIN

TÉL. 02.97.74.03.91

■ LA BULLE D'HAIR - SALON DE COIFFURE

8 RUE DES PATARINS Tél. 02.97.93.61.30

■ TONIC TOURISME - AGENCE DE VOYAGES 12 RUE DES PATARINS

Tél. 02.97.72.17.55



























* La liste des commerces du centre-ville de cette double-page complète les listes commencées dans les numéros 4, 5 et 6 du magazine MagPlo. Cependant, réqulièrement de nouveaux commerces apparaissent ou disparaissent de Ploërmel. De plus, certains commerces se situent hors du périmètre dit «centre-ville». Par avance, nous nous excusons auprès des commerçants qui ne retrouveront pas, dans ce magazine le nom de la raison sociale de leur activité, ou la photo de leur boutique.

Ploërmel, moteur du développement durable

e développement de la ville de Ploërmel ne doit pas être laissé au hasard. C'est pourquoi les élus, dans leur logique d'urbanisme durable ont souhaité donner l'impulsion à des projets portés par des promoteurs privés qui répondent à la fois aux principes de développement durable et à ceux du développement de l'économie locale. L'objectif pour les élus de la ville : faire disparaître la friche de l'ancien Super U, en centre-ville.

Le cahier des charges remis par la ville instaurait trois grands principes:

- proposer une opération mixte : services et commerces de proximité associés à des logements
- respecter la zone urbaine : renouvellement urbain des formes et des pratiques, cheminement doux, etc.
- respecter l'environnement : économie d'énergie, protection des ressources naturelles, etc.

A partir des valeurs défendues dans ce document et partagées par le propriétaire du terrain, c'est le groupe Thierry PROVOST qui a proposé un projet de réhabilitation du site de l'ancien Super U. Le groupe en respectant les attentes des élus et du propriétaire offre à Ploërmel une nouvelle approche architecturale et d'urbanisme pour redynamiser ce secteur par la réalisation d'un programme mixte: commerces, bureaux et de logements.

Le parti pris architectural est de réaliser, en cohérence avec l'environnement immédiat, un front de rue bâti

permettant de structurer la rue de la Moriçais. Tous les bâtiments et quelle que soit leur destination (bureaux, commerces, logements) seront construits selon les nouvelles normes de Haute Qualité Environnementale

Et les qualités de ce nouveau quartier seront nombreuses:

- Des locaux adaptés et fonctionnels
- Des espaces importants de stationnement et accessible aux personnes à mobilité réduite
- Une accessibilité à l'ensemble du programme pour les PMR par le biais d'ascenseurs.

Ainsi seront proposés à l'achat ou à la location environ 4 000 m² de surface commerciale et 1 000 m² d'espaces de bureaux.

Ce programme, intitulé en breton, « Kalon Breizh », traduit « Cœur de Bretagne » est commercialisé par la société BUSINESS +.

Le groupe Thierry PROVOST envisage un dépôt de permis de construire au printemps prochain.

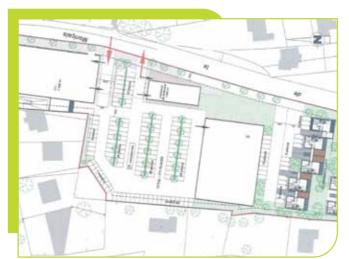
Contact:

Porteurs de projets, n'hésitez pas à vous renseigner : Société Business +: 06.60.75.57.75;

business.plus@free.fr

Groupe Thierry PROVOST: 09.60.49.83.71;

contact@thierry-provost.com







L'eau potable est une richesse précieuse

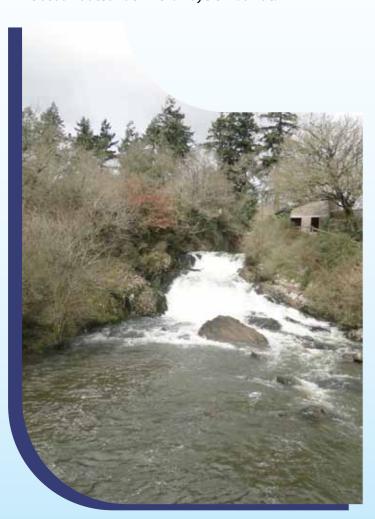
Du captage à son écoulement dans tous les robinets de **2. le traitement** la ville et des hameaux, le parcours de l'eau est semé d'étapes pour être potable. Elaborée avant tout pour être consommée au quotidien, sa qualité est garantie par une règlementation et des contrôles très rigoureux. Aujourd'hui, l'eau est l'un des produits alimentaires distribués les plus surveillés.

L'usine de Ploërmel

L'usine de traitement de Ploërmel est l'une des plus performantes de la Région. Les trois principales étapes qui vous garantissent une eau potable de qualité sont :

1. le captage

Cette phase se déroule majoritairement à partir des eaux de surface du Lac au Duc ou, en période d'étiage, dans l'Oust à hauteur de l'Herbinaye en Guillac.



Floculation et décantation Filtration Équilibre de l'acidité Traitement par l'ozone Utilisation de charbon actif (et dans de très rares cas, dénitrification) Reminéralisation

3. la distribution

Addition de chlore pour empêcher tout développement de bactéries pathogènes lors du transport dans les canalisations. Aucun germe n'a été détecté en 2010 sur le réseau.

La présence de toxiques est très encadrée : les normes pour les résidus de pesticides (0.1µg/L.) sont 100 fois plus exigeantes que pour les légumes consommés et 500 fois plus que les agrumes et champignons importés.

C'est le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Ploërmel, regroupant Ploërmel avec huit autres communes, qui a la compétence pour la gestion et la qualité de l'eau sur le territoire. Au total, l'usine de Ploërmel dessert une population de 26 126 habitants, soit une production annuelle de 2 millions de m³ d'eau.

Le SIAEP garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages : usine de production, châteaux d'eau et réseau de distribution.

Par contrat de délégation de service public, la société SAUR assure pour le SIAEP de Ploërmel, le fonctionnement des ouvrages, leur entretien, la permanence du service ainsi que la facturation.

Les enjeux du marché local de l'eau

Les subventions importantes obtenues auparavant pour les travaux d'extension du réseau ont totalement cessé au 1er janvier 2011. Les prochaines extensions seront donc, par obligation, supportées principalement par les

Parallèlement les statuts du SDE (Syndicat Départemental de l'Eau) doivent être modifiés. Dans les textes proposés aujourd'hui, le SIAEP perdrait alors la possibilité de gérer l'usine de production localement ainsi que la ressource et ses périmètres de protection, puisque les décisions seraient arrêtées au niveau départemental.

Ceci questionne fortement la maîtrise locale de la gestion de la masse d'eau du Lac au Duc notamment des niveaux, notre relation aux industriels qui s'implantent, le suivi local de la qualité de l'eau, etc.

C'est pourquoi, le SIAEP a voté contre ces nouvelles dispositions pour garantir une maîtrise locale des enjeux forts.

Un prix élevé

Le prix s'élève en moyenne à 2,51€ TTC par m³ pour un abonné consommant 120 m³ par an, hors assainissement (consommation moyenne pour un ménage avec 2 enfants).

Ce prix, fixé annuellement par le SDE pour l'ensemble du Morbihan, sauf Vannes et Lorient, correspond à l'un des plus élevés de France. Pourquoi ? L'eau superficielle dégradée oblige à des traitements onéreux (dans l'usine de Ploërmel, le traitement des rési-

dus de pesticides représente 30% du prix de production). A cela s'ajoute la faible densité de la population rurale qui induit un investissement en canalisations de près de 6 000€ par abonné. Enfin les grosses connexions qui relient les usines du Morbihan pour les sécuriser en été, ou en cas de pollution, constituent de très lourds investissements en cours de réalisation par le SDE.

Des consommateurs raisonnables

La consommation moyenne en 2009 à la communauté de communes a été de 33 m³ par habitant et par an contre 50 m³ en France.

Aujourd'hui, la consommation des ressources naturelles, en particulier, de l'eau, par son prix et sa rareté, pousse les usagers à l'économie. D'une part, pour réduire la facture, d'autre part, pour préserver l'environnement et garantir une utilisation responsable et raisonnée de cette richesse naturelle. Bien gérer sa consommation d'eau, les Ploërmelais sont déjà avant-gardistes en la matière!

Pour poursuivre cet effort, rien de mieux qu'un petit rappel des consommations moyennes :

- un bain = 150 à 200 litres
- une douche = 60 à 80 litres
- une chasse d'eau = 6 à 12 litres
- une lessive = 50 à 90 litres (lave-linge)
- une vaisselle = 20 à 25 litres (lave-vaisselle)



Gérard Payot, conseiller municipa aux milieux naturels et à l'agriculture, président du SIAEP Ploërmel.

Préserver les ressources naturelles locales et l'environnement

Actes indissociables : consommer l'eau du robinet permet de réduire les déchets plastiques liés à la consommation d'eau en bouteille. Consommer avec maîtrise, pourquoi? Le Lac au Duc connaît des problèmes d'eutrophisation avec la présence d'algues par cycles, en été, rendant difficile le traitement de cette eau à ces périodes. La présence de phosphates entrants ou stockés dans les sédiments fait l'objet d'un suivi scientifique par le SIAEP de Ploërmel, en lien avec l'Agence de l'Eau et différents partenaires. Il faut donc capter l'eau sur l'Oust à l'Herbinaye, qui fait partie des 500 captages prioritaires en France. Des parties du bassin versant pourraient devenir des zones soumises à des

contraintes environnementales complémentaires. Il s'agirait d'assurer la protection quantitative et qualitative de l'aire d'alimentation du captage en modifiant les pratiques notamment agricoles sur les sous bassins versants les plus contributeurs. Ces décisions confirment la préciosité de cette richesse naturelle qu'est l'eau.

Comme l'eau en bouteille, une fois traitée pour être une eau potable de qualité, sa consommation dans l'alimentation et l'hydratation quotidienne est affaire de goût, d'implication dans la protection de l'environnement et d'économie. En effet, l'eau du robinet est 230 fois moins chère que l'eau en bouteille. La dépense en eau embouteillée pour une famille de 3 personnes est équivalente à une facture annuelle d'eau (480 €/ an/abonné en moyenne dans le Morbihan). De plus, elle est contenue dans une bouteille en plastique qu'il faudra, par ailleurs recycler.



Dossier spécial eau

Environnement

Qualité et prix, où se renseigner pour une information régulière et précise?

Les contacts pour le service d'information sont indiqués sur chaque facture.

Les résultats des contrôles sanitaires sont affichés en mairie et vous recevez une fois par an avec votre facture d'eau une note de synthèse des contrôles faits par l'ARS.

Tout récemment pour une plus grande transparence de la gestion des services publics, un Observatoire National des services publics d'eau et d'assainissement est en ligne. www.services.eaufrance.fr. Vous y trouverez des éléments annuels de comparaison et les indicateurs de performance et de qualité de votre service public local.



Zoom



Site expérimental de recherche de 45 produits médicamenteux, le Lac au Duc a été choisi pour y participer dans le cadre du « plan national santé environnement » coordonné par l'AFSSAPS (l'Association Française de Sécurité Sanitaire et des produits de Santé). Sur l'ensemble des sites français, 29 de ces produits ont au moins été retrouvés une fois.

La très bonne nouvelle, c'est que la somme des résidus de médicaments mesurés par le laboratoire d'Hydrologie de Nancy est de 0 ng/L pour l'eau brute et de 0 ng/L pour l'eau distribuée. Seules des traces de caféine et de paracétamol étaient présentes dans l'eau brute et elles disparaissent au traitement!



Désherbage naturel

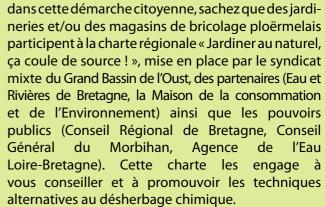
L'arrivée du printemps signifie le retour au jardin pour nombre d'entre vous. Et si cette année, le défi à relever est d'entretenir son jardin tout en respectant la faune et la flore qui le composent mais aussi qui l'entourent?

Petit rappel sur la réglementation en cours : les produits de désherbage sont interdits à moins d' 1 m. des fossés et des caniveaux. De même, pour les ruisseaux et les cours d'eau, la loi impose une distance de 5 m. minimum.

L'alternative à l'utilisation de désherbants polluants réside dans l'approche et la conception même que les jardiniers adoptent pour leurs jardins. Depuis plusieurs années, la mairie de Ploërmel met en œuvre des techniques respectueuses de l'environnement : elle évite les polluants et surtout elle économise les ressources naturelles. Pour désherber les allées et les terrasses, l'arrachage, le binage ou le passage d'un coupe-herbe électrique sont des choix possibles. Tout comme le brûlage par flamme ou à l'eau chaude, des techniques qui nécessitent par

contre de la prudence. Enfin, pour les massifs, la prévention avec le paillage, sous forme de toiles biodégradables, de copeaux (issus de broyage) ou d'écorces de pin est à privilégier.

Et pour vous accompagner



Alors, jardinez au naturel et la source coulera propre!

Recyclage



« Trions et réduisons ensemble, nos déchets »

Nouveau à la déchèterie du Bois Vert : à partir du mois de juin, pour accéder à la déchèterie, il faudra vous munir de votre **badge personnel**. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre à la mairie de Ploërmel ; il vous sera échangé contre un justificatif de domicile.

Désormais, vous pouvez recycler vos capsules Nespresso, les films plastiques ou encore le plâtre, pour plus d'informations, rendez-vous à la déchèterie!

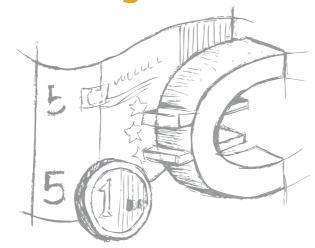
Et pour vos piles usagées, un collecteur est situé à l'entrée de la mairie.

A la médiathèque de Ploërmel, ce sont vos anciens livres que vous pouvez recycler. La collectivité soutient l'association 1901 – entreprise d'insertion, Book Hémisphères, qui offrent une seconde vie aux livres tout en créant des emplois : revente, recyclage en pâte à papier, conditionnement, etc.

Conseil municipal

Comment est élaboré le budget?

omme chaque année, comme chaque commune, Ploërmel prépare son budget. Il ne s'agit pas juste d'un vote en conseil municipal mais d'un processus réfléchi, préparétrès en amont. Comme pour une famille, il s'agit de prévoir les recettes afin de définir les dépenses possibles. Il s'agira des dépenses obligatoires (fonctionnement des infrastructures communales, salaires...) mais aussi des investissements qui traduisent la volonté politique du Conseil Municipal de mener des chantiers d'envergure.



Dernier trimestre 2010

Recensement des demandes de budget des élus et des



Réunion d'arbitrage entre les élus, l'adjoint aux finances et la direction générale des

Janvier/Février 2011

Réajustement des budgets en fonction des arbitrages.



14 Mars 2011

Séance du conseil municipal consacrée aux orientations budgétaires.



Derniers arbitrages suite aux orientations budgétaires.



Vote du budget primitif en conseil municipal.





22 Avril 2011



Contexte

> Baisse des ressources pour les communes

Dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2011-13, le gouvernement a décidé le gel sur trois ans des dotations de l'État aux collectivités locales.

Rappelons aussi que la loi de finances pour 2010 a supprimé définitivement la taxe professionnelle (TP) pour toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2010.

La TP est remplacée par la contribution économique territoriale (CET), somme de deux nouvelles impositions : la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui reprend l'ancienne part de la taxe professionnelle qui reposait sur les valeurs locatives foncières ; et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, dont le taux d'imposition

s'élève à 1,5% de la valeur ajoutée de toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros. Cette nouvelle répartition représente un coût non financé pour les finances publiques de près de 12 milliards d'euros en 2010, et à partir de 2011, un manque à gagner de 5 milliards d'euros.

Grands axes budgétaires

Une gestion maîtrisée

Ploërmel a mis en place pour la première fois cette année un programme pluriannuel d'investissement afin de mieux maîtriser son budget et ses dépenses.

Cette programmation vise aussi à offrir une vue d'ensemble des projets d'investissement sur une période de plusieurs années.

Il s'agit aussi de mettre en cohérence les investissements

de la ville avec sa vision de l'avenir, et assurer une plus grande lisibilité de ses opérations vis-à-vis des partenaires publics et privés.

> Politique de désendettement

Depuis 2008, l'équipe municipale s'est fixée comme objectif d'assainir les finances de Ploërmel en menant une politique de désendettement. Aujourd'hui, l'endettement de notre commune est de 18 702 000 euros contre 23 886 000, le 1er Janvier 2007, soit un endettement par habitant de 2 244 Euros, au 01/01/2008 et de 2 034 euros au 01/01/2010.

Les priorités : la solidarité et les services au public ment de la rue des Thabords, la place du marché, Afin de répondre aux attentes des Ploërmelais, la ville mise sur la solidarité et l'amélioration des services

au public. A ce titre, la nouvelle mairie proposera un guichet unique regroupant l'ensemble des services municipaux et communautaires. Un pôle d'économie sociale et solidaire regroupera aussi les associations qui luttent contre la précarité.

Plus largement, le conseil municipal a décidé de lancer des actions et des travaux afin de rénover les infrastructures communales (écoles, équipements sportifs,...).

Rénovation de la voirie

Enfin en 2011, le programme de rénovation et d'aménagement de la voirie sur Ploërmel constitue également une priorité pour le conseil municipal. (L'aménageles hameaux...).

Motion votée le 14 mars 2011

Lors du conseil municipal du lundi 14 mars 2011, Béatrice L'ensemble de l'équipe de la majorité municipale Le Marre a présenté au vote une motion concernant la réforme des collectivités territoriales qui a été adoptée par 22 voix et sept abstentions (membres de l'opposition municipale).

Cette motion fait suite aux incertitudes suscitées par la réforme des collectivités territoriales. En cours, une réflexion au niveau de la Préfecture sur le redécoupage des territoires qui pourrait se décider sans que les acteurs locaux ne soient invités à participer à cette démarche.

entendent donc par cette motion défendre les intérêts des habitants de la communauté de communes de Ploërmel et interpellent l'Etat sur les décisions arbitraires qui pourraient nuire au développement du territoire et à sont cadre de vie.

Contact:

Pour télécharger la motion, rendez-vous sur le site internet de la ville de Ploërmel, www.ploermel.fr

1	FT ⁻	Γ R F	ΑIJ	MΑ	IRF

Nom:	Prénom :
Adresse :	CP/Ville:
Téléphone:	E-mail:

Médiathèque

UDAF, résidence du Soleil Levant

L'Union Départementale des Associations des Familles du Morbihan(UDAF) propose un habitat alternatif adapté. Intitulé « Résidence d'Accueil », ce dispositif propose un accompagnement aux personnes handicapées psychiques en situation d'exclusion et ayant de fortes difficultés d'insertion et de logement.

Au travers d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels sont proposés à ces femmes et ces hommes âgés de 25 à 60 ans, un accompagnement et un soutien dans la gestion des problèmes quotidiens, matériels et relationnels.

A Ploërmel, cet accompagnement de proximité garantit aux 14 résidents de bonnes conditions d'alimentation, d'hygiène et de sécurité. La quiétude de la vie quotidienne et la sécurité affective, apportées par les accompagnants favorisent le développement des relations sociales pour les résidents.

En chambre individuelle mais au sein d'une vie communautaire, cet environnement permet le réapprentissage des règles et des repères de la vie et développe les échanges, la solidarité, la convivialité et l'intégration dans l'environnement social local.



Pot offert aux habitants des HLM, dehors, au centre des immeubles.

La durée de présence dans la « Résidence d'Accueil » est variable et a pour objectif de faire évoluer les résidents, à leur rythme, vers un logement autonome.

Dans un cadre agréable et convivial, chacun peut accéder à plus d'autonomie dans le respect de l'autre tout en assumant ses propres responsabilités. Parfaitement intégrés au voisinage, des moments conviviaux tels des rencontres, des activités, etc. sont régulièrement organisés.

L'Union Départementale des Associations des Familles Ce projet, porté par l'UDAF, est le fruit d'un partenariat du Morbihan(UDAF) propose un habitat alternatif adapfort entre :

- la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- l'Office public de l'Habitat du Morbihan, Bretagne Sud Habitat, propriétaires de la Maison
- le Centre Communautaire d'Action Sociale de Ploërmel
- les travailleurs sociaux du secteur
- le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de Ploërmel
- l'Etablissement Public de Santé Mentale de St Avé.



L'équipe d'animation lors d'une réception au CCAS

Chaine, l'association intermédiaire d'Insertion



Ses objectifs

Accueillir des personnes sans emploi bénéficiaires de minimas sociaux ou demandeurs d'emploi longue durée

- ➤ Permettre à ces personnes en difficulté d'insertion de retrouver un emploi
- ➤ Effectuer un suivi et un accompagnement des salariés en vue d'une insertion professionnelle durable Ses services

Travaux ménagers, espaces verts, peinture, tapisserie, petite maçonnerie, bricolage, déménagement, entretien des sépultures, garde d'enfants, soutien scolaire, remplacement de personnels absents...

Ses atouts

Sur appel téléphonique, l'association recherche, dans les meilleurs délais, la personne correspondant au profil demandé. Elle se charge de toutes les formalités administratives.

L'employeur bénéficie de la déduction fiscale pour le Service à la Personne et rémunérer les heures de travail avec un Chèque Emploi Service Universel (CESU) pré-imprimé.

Contact:

Permanences du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, Bd des Carmes à Ploërmel.

Tél.: 02.97.74.36.17 - chaine.ploermel@wanadoo.fr

Ploërmel et le handicap

Ploërmel, la ville à vivre, n'est pas un concept. Depuis que l'équipe de la majorité municipale a été élue, elle s'est engagée à respecter tous les principes inclus dans le développement durable.

Aujourd'hui, il est associé à tort presqu'exclusivement au respect de l'environnement et à la consommation maîtrisée de l'énergie. Mais le développement durable implique la prise en compte de toutes les valeurs fondamentales du bien vivre ensemble et ce, dans tous les domaines de la vie quotidienne, sport, éducation, jeunesse, loisirs, culture, santé, commerce, etc.

Et, bien vivre ensemble, c'est offrir à chaque Ploërmelais la possibilité d'un égal accès à tous les services publics et privés proposés sur le territoire. Du logement, à la voirie, aux commerces, en passant par l'école et le travail. Véritable volonté politique, la ville de Ploërmel passe à l'action pour favoriser le déplacement et l'intégration de chaque Ploërmelais et compte sur la somme des actes quotidiens pour proposer un cadre de vie agréable et adapté à tous.



A Ploërmel, bien vivre ensemble dans la Ville à vivre se concrétise aujourd'hui:

- → à l'école, par la mise en place d'action de sensibilisation au handicap grâce à la pratique sportive
- ➤ à la médiathèque, par la lecture et le visionnage de films sur la différence, grâce à la sélection de la médiathèque de Ploërmel (voir encadré)
- > dans les rues, par le respect des lois qui réglementent l'espace public de circulation de chacun en ville,
- dans toute la ville, par la concertation de tous les acteurs publics et privés, grâce à la commission intercommunale d'accessibilité qui regroupe les commerçants, les associations, les élus et les citoyens. Cette commission a pour mission de planifier et mutualiser les moyens humains et financiers et ainsi parvenir aux objectifs d'accès à tout pour tous dans l'intérêt de chaque Ploërmelais.

SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE ET DE MAXIME STEPHAN, INTERVENANT POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AU HANDICAP PAR LE SPORT.

LIVRES

Premier documentaire

Catherine Dolto: Vivre avec un handicap/Gallimard jeunesse/2009.

Stéphanie Ledu: Le Handicap/Milan Jeunesse/2008.

Documentaire

Sylvie Boutaudou : Handicap, même pas peur! / Milan jeunesse/2007.

Albums

Tony Ross: Alice sourit / Gallimard jeunesse/2002.

Dominique de Saint-Mars: Alex est handicapé/Calligram/ 2000.

Roman 8 à 10 ans

Cathy Ribeiro: Un copain dans la tête/Actes Sud junior/2005.

Roman adolescent

Hervé Mestron: Un violon dans les jambes/ Syros jeunesse/2009.

Roman adultes

Fournier Jean-Louis: Où on va, papa?/Stock/2008 (Récit). Oé Kenzaburo: Dites-nous comment survivre à notre folie?/Gallimard/2008 (Nouvelles).

Documentaires adultes

Gardou Charles : Le Handicap par ceux qui le vivent/Erès/2009 (Récits personnels).

Laborit Emmanuelle : Le Cri de la mouette/Pocket/2007. Jollien Alexandre : Le Métier d'homme/Seuil / 2002 (Aspect psychologique).

DVD

> Fictions adultes

Michael Haneke: Le Ruban blanc/TF1 vidéo/2009. Schnabel Julian: Le Scaphandre et le papillon / Pathé/2007. Eastwood Clint: Million Dollar Baby/Studio Canal/2004. Khudojnazarov Bakthar: Luna Papa/TF1 vidéo/1999. Van Dormael Jaco: Le Huitième jour/Wild Side vidéo/1996 (VHS).

Zemeckis Robert: Forrest gump/Paramount /1994.



L'hospitalisation à domicile, une autre alternative de soins

e centre hospitalier du pays de Ploërmel (CHPP) et la Clinique des Augustines à Malestroit créent une nouvelle activité, l'hospitalisation à domicile (HAD). Dès septembre 2011, comme l'espère Mme Belgodère, directrice adjointe du centre hospitalier du pays de Ploërmel, chargée de l'HAD, ce dispositif couvrira les besoins des habitants du pays de Ploërmel. Arrivée en janvier 2010, elle poursuit dans sa mise en œuvre le projet de l'HAD, co-construit par Mme Garo, directrice du CHPP et Mme Paris, directrice des soins. Depuis avril 2010, l'agence régionale de santé a donné son autorisation pour l'ouverture de 20 places.

Qu'est-ce que l'HAD?

D.-M. Belgodère : Autre mode d'hospitalisation, elle permet d'assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée, mais renouvelable, en fonction de l'évolution de son état de santé.

Ce type de soins est garanti dans la plupart des offres d'assurances et de mutuelles.

Quels besoins sont constatés sur le territoire?

D.-M.B.: Aujourd'hui, ce dispositif est très attendu. Si nous prenions en compte toutes les demandes, la moitié de nos places seraient occupées. En effet, le rôle de l'hôpital a changé; certaines personnes souhaitent rester chez elle, et ce sont les médecins et les associations qui pallient actuellement le manque de l'HAD sur le territoire.

Comment fonctionne la HAD?

D.-M.B.: L'équipe se compose d'un médecin coordonnateur, d'un cadre infirmier, d'infirmier(e)s coordonnateurs et d'aide-soignant(e)s. Quand cela est nécessaire, l'équipe s'appuiera sur des professionnels libéraux. C'est pourquoi la force de l'HAD réside essentiellement sur sa capacité à créer une coordination de proximité en s'appuyant sur des compétences repérées : réseau de gérontologie, périnat56, Onco Vannes, etc.

Concrètement, pour le patient comment s'organise la HAD?

D.-M.B.: Faire venir l'hôpital à la maison implique chaque acteur dans la construction de la prise en charge individuelle et personnalisée de l'HAD, du médecin coordinateur, au patient à l'infirmière coordinatrice, à la famille ainsi qu'au médecin traitant.

être prise que par un médecin hospitalier ou le médecin traitant. Une

à

permet



d'évaluer les aménagements possibles. Puis, une réunion en présence du patient définira le rôle de chaque professionnel, y compris les paramédicaux, dans la prise en charge. Qui sera régulièrement revisitée pour s'adapter à l'état de santé du patient.

A quel type de pathologies s'applique-t-elle?

D.-M.B.: Principalement les plaies chroniques, les soins palliatifs ou les traitements contre le cancer, les soins techniques pour respirer, s'alimenter, les suivis quotidiens, les grossesses à risque, par exemple. La loi autorise l'HAD dans les foyers-logements ou les Ehpad ou au sein de foyer de vie.

Elle permettra également aux vacanciers qui viennent au pays de Ploërmel de poursuivre leur traitement.

Les étapes à franchir avant l'ouverture ?

Le recrutement par un jury commun du médecin coordonnateur et du cadre infirmier avant la fin mars puis la mise en place technique suite aux recrutements. Bientôt donc, les besoins de santé dans ce domaine seront couverts sur notre territoire.

Contact:

www.ch-ploermel.fr www.groupe-hospitalier-saintaugustin.fr

Le foot féminin, une réussite ploërmelaise

encontre avec six filles de l'équipe première du Ploërmel Football
Club pour faire connaissance avec celles qui portent haut, les couleurs de notre ville. Ploërmel:



MagPlo: Vous étiez motivées pour le match face à La Roche sur Yon. D'après vous, qu'a-t-il manqué à l'équipe pendant le match?

Melany (17 ans, arrière depuis 3 ans. En Terminale au lycée La Mennais) : Nous sommes rentrées trop tendues sur le terrain, de ce fait nous faisons deux grossières erreurs en 1ère mi-temps (perte de ballon, écart entre les lignes inhabituel). Au retour des vestiaires, nous

nous sommes relâchées et avons montré un bien meilleur jeu. Notre manque de réalisme et notre «inexpérience» face à une équipe de ce niveau nous a fait rater de peu la qualification. Ce n'est que partie remise!

MagPlo: Et maintenant, quelle est votre prochaine étape?

Laëtitia (30 ans, avant-centre depuis 11 saisons. Agent de médiation à Josselin) : Cela fait 10 ans que je joue à Ploërmel et je me suis toujours promise de remporter, avec ce club, la coupe de Bretagne et de voir le Ploërmel Football Club franchir le pas de la division supérieure.

Alexandra (22 ans, gardienne de but depuis 9 ans. **Secrétaire):** Notre 1er objectif est atteint: nous jouons en inter-ligues, ce qui nous permet de rencontrer de nouvelles équipes et de se mesurer à un autre niveau... Dans un second temps, [...] Gagner la coupe serait une superbe récompense pour tous les gens qui contribuent à l'épanouissement de la section féminine à Ploërmel.

Hélène (21 ans, milieu défensif depuis 7 ans. Elève infirmière en 3e année à l'IFSI de Pontivy) : Les plus jeunes auront également la chance de vivre une belle aventure humaine et footballistique bientôt en allant disputer un tournoi au Danemark. Ce sera une aventure très enrichissante pour elles.

MagPlo: Un mot sur votre entraîneur?

Marjorie (20 ans, milieu et capitaine depuis 6 ans, étudiante en 3e année de licence de sciences de l'éducation à Vannes.): Jeff est vraiment un très bon coach*! Il sait mettre en valeur les points forts des équipes et il œuvre énormément pour la promotion du football féminin. Il a contribué à développer les effectifs avec un travail acharné et en fédérant beaucoup de gens autour de ce projet.

Mélany: Il s'engage à 100% dans le club. D'ailleurs, l'école de foot féminin est représentative de son état d'esprit. Il nous transmet son envie d'aller toujours plus haut. Grâce à lui, on sait que tout est possible!



Jessica (17 ans, arrière depuis 3 ans. Elève de Terminale au lycée La Mennais): L'ambiance au sein de la section est tout simplement formidable !! Beaucoup de filles viennent pour cela! Nous sommes vraiment unies, soudées, solidaires, là pour les autres. Nous sommes vraiment UN groupe et pas seulement par équipe mais avec les deux

équipes! C'est comme une «petite famille»:)

MaqPlo: Ouel(le) est votre héros/héroïne?

Laëtitia: Florence Foresti.

* Entraîneur

Jeunesse

Culture



Inauguration: Le Nautilus à la mode « éco »

C'est officiel, dorénavant les élèves de l'école primaire La création d'un espace de vie sain et qui répond aux Jules Verne sont accueillis sur le temps périscolaire dans une nouvelle garderie « éco » logique et « éco » nome!

Pour transformer une maison d'habitation en un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants de 6 à 11 ans, c'est à M. Jean-Pierre Ingrand, architecte ploërmelais, bioconstructeur depuis 28 ans, que la ville de Ploërmel a fait appel : le Nautilus (nom du sous-marin de Jules Verne).



Parce que le bien-être des enfants est un facteur important pour favoriser l'assimilation des apprentissages durant la journée, parce que les parents souhaitent que l'accueil périscolaire se déroule dans des conditions optimales pour leurs enfants et pour le personnel, la ville de Ploërmel a engagé ces travaux selon deux axes :

besoins de tous les enfants (isolement extérieur en laine de bois, double flux de ventilation, ouvertures isolantes,

Le respect de l'environnement par l'économie d'énergie et la polyvalence d'accueil des locaux.

Entièrement pensé pour les enfants, cet espace de 110 m² est accessible et propose une salle calme pour les devoirs, un espace de lecture avec une immense baie vitrée avec vue sur la campagne ploërmelaise et une salle pour le goûter et les jeux.

Les abords sont préparés pour laisser pousser une belle pelouse qui accueillera des bancs et des tables afin que le goûter puisse se prendre à l'extérieur.

En plus d'accueillir la garderie, ce local est par ailleurs mis à la disposition des partenaires de l'école, comme le psychologue, les intervenants dans le cadre du Projet éducatif local, etc.

Et pendant les vacances scolaires et les mercredis, ce sera au tour des enfants accueillis par le centre de loisirs.

Cet investissement de 105 800 € a permis à la ville de Ploërmel de créer un lieu pérenne et polyvalent, respectueux de l'environnement et économique dans son fonctionnement.

Horaires: matin de 7h30 à 8h20 et soir de 16h30 à 19h.

Maison des jeunes : 1 an, déjà !

Même si les 200 jeunes qui ont foulé le sol de la MDJ n'ont pas tous été force de proposition, en s'appuyant sur ses forces vives, la MDJ aura su tirer son épingle du ieu. Un an après, la MDJ c'est:

- Un projet radio Un projet vidéo
- ➤ Un projet musique ➤ Des sorties sportives et ludiques...

Pour l'année en cours, la MDJ propose un projet graff, deux stages sportifs, deux séjours : un à l'île de Groix et un à l'initiative des jeunes, des sorties à la journée et des projets plus culturels en partenariat avec Plum'FM entre autres...

La MDJ qui vient donc de passer le cap de la première année ne demande qu'à se développer, à se structurer, et enfin à pérenniser les actions émanant et en direction des jeunes.

Du 6 mars au 13 mars, 17 jeunes de la MDJ de Ploërmel, ont mis le cap vers les Hautes-Pyrénées dans le cadre d'un séjour ski commun avec Questembert. Au total, 43 jeunes accompagnés de 6 animateurs ont dévalé les pistes du domaine de Saint Lary Soulan.





Une résidence de création à Ploërmel

Certaines communes accueillent des peintres, des chanteurs, d'autres comme Ploërmel choisissent de recevoir dans leurs murs une compagnie de théâtre.

Au sein même de la vie locale, s'éveillent alors l'art et les artistes au contact d'un territoire à apprivoiser, d'un public à conquérir, d'une population à découvrir.

Car c'est bien le cœur de la démarche de la politique culturelle de la communauté de communes de Ploërmel : faire se rencontrer les acteurs locaux, c'est-à-dire vous, et les artistes. Cette interaction certes, nourrit l'approche artistique de la compagnie théâtrale mais elle nourrit également votre soif de découverte d'une discipline professionnelle rarement présente sur le territoire.

Quel que soit votre âge, votre sexe, votre origine, la présence d'une résidence de création à Ploërmel est une des occasions qui vous est donnée pour faire connaissance avec la pratique artistique du théâtre aux côtés de professionnels. Découvrir le jeu d'acteur, décortiquer un texte pour l'interpréter, approcher la mise en scène, autant de rôle dont vous pourriez être le héros.

Ces résidences de création s'organisent dans le cadre de conventions avec une subvention principale de l'Etat (DRAC-direction régionale des affaires culturelles) qui

manifeste par ce biais sa volonté d'accompagner plus fortement des équipes artistiques dans différents domaines du spectacle vivant (cirque, danse, théâtre, marionnettes...), qui ont fait la preuve de leurs capacités à s'inscrire dans une dynamique territoriale. Ces partenariats prônent une exigence de qualité artistique, notamment autour du répertoire contemporain et dont les œuvres ont

vocation à connaître une large diffusion régionale, voire nationale.

Sous convention avec la DRAC de Bretagne et la communauté de communes de Ploërmel, en 2010, 2011 et 2012, c'est le théâtre de la Bouche d'Or, compagnie de théâtre professionnelle qui s'installe, entre autres communes, à Ploërmel. Au rythme d'une création par an, la



dans le spectacle vivant, l'action culturelle et la formation artistique.

Sous l'impulsion de son metteur en scène Eric de Dadelsen, les créations s'inscrivent dans le cadre de la saison culturelle d'hiver. Des répétitions publiques sont proposées aux scolaires lors des résidences de créations. Dans les établissements, du primaire jusqu'au lycée, des ate-

> liers artistiques sont animés dans le cadre du PEL et des stages en direction des enseignants désireux de monter un atelier artistique sont organisés pour leur donner des outils pédagogiques et artistiques.

> Afin de diversifier les activités de l'actuelle école de musique, deux ateliers de pratique théâtrale ont vu le jour en 2010 à la fois pour les jeunes et les adultes et cette année deux stages* sont proposés en mai et en juillet.

Enfin, un rendez-vous réqulier intitulé « les mardis du

Thy'roir » sous la forme d'un cabaret littéraire et musical est conçu comme un moment de convivialité.



*Pour vous y inscrire, contacter l'école de musique au 02 97 74 12 15. @ p.courilleau@ploermel.com

Tribunes Histoire

« Ploërmel avec Passion »

Pour une démocratie territoriale de proximité

Dans le cadre de la préparation du budget 2011, nous mesurons les conséquences du désengagement de l'Etat, avec le gel des dotations et la suppression de la taxe professionnelle. Ainsi, malgré les promesses du gouvernement, on constate que la contribution économique territoriale ne compense pas le retrait de la taxe professionnelle. Ces choix fragilisent toute la politique de décentralisation, pourtant si essentielle dans le développement de la démocratie territoriale de proximité. Les Ploërmelais sont particulièrement attachés à cette notion de proximité des services publics ; nous nous engageons donc à porter ce message dans le cadre de la prochaine réforme territoriale. Ajoutons aussi que les collectivités territoriales assurent 73% de l'investissement public. Elles portent en réalité le

ray de l'investissement public. Elles portent en realité le seul vrai plan de relance effectif et efficace contre la crise. En fragilisant nos communes, nos départements, nos régions, le gouvernement fait donc un choix économiquement incompréhensible.

De plus, la suppression de la taxe professionnelle telle

De plus, la suppression de la taxe professionnelle telle qu'elle a été proposée, sans concertation avec les territoires, vise au final à transférer les impôts locaux des entreprises vers les ménages. Cela place les collectivités devant un véritable dilemme: soit augmenter la fiscalité afin d'assurer la même qualité des services publics locaux, soit revoir à la baisse la qualité de ces services. Nous souhaitons dénoncer

ce procédé et appelons à une véritable réforme de la fiscalité locale pour davantage de justice sociale.

Dans ce contexte difficile, notre responsabilité, ici à Ploërmel, est de prioriser et de maîtriser nos investissements, afin de ne pas faire reposer sur les ménages le poids de la réforme de la fiscalité des collectivités locales.

Il s'agit aussi de porter haut les projets qui répondent aux attentes des Ploërmelais.

Afin de mieux répondre à l'urgence sociale dans notre territoire, le pôle d'économie sociale et solidaire, situé dans la ZA du Bois Vert accueillera des entreprises d'insertion de Ploërmel.

Les rénovations de la mairie, de nos écoles, ainsi que les travaux de voirie et l'aménagement de la rue des Thabords constitueront les plus gros projets en 2011.

Penser l'avenir, c'est aussi miser sur la jeunesse, c'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux d'annoncer l'ouverture du Point Information Jeunesse (PIJ).

Notre objectif est donc d'améliorer la qualité de notre service au public et de rénover aussi notre espace public pour construire, avec l'ensemble des Ploërmelais, notre ville de demain.

Ochtact:

Pour nous rejoindre ou échanger vos idées, contactez Ploërmel avec passion, ploermelavecpassion@gmail.com

Le Mot de l'UAPP

La conclusion de notre tribune de fin d'année 2010 dans ce magazine était d'évoquer notre vision pour l'avenir en impulsant une dynamique forte pour conforter la place de la ville de PLOERMEL comme capitale du pays.

Où en sommes-nous aujourd'hui, quelle avancée significative a-t-on observé? Manifestement rien. PLOERMEL capitale naturelle du pays, chef lieu du canton, a perdu tous les repaires qui faisaient son attractivité.

La dynamique et la richesse d'une ville se mesurent a sa capacité à attirer les populations. On y vient grâce à son attractivité commerciale, on y vient pour y vivre mais aussi y travailler. Même si le commerce essaie de tirer son épingle du jeu, les perspectives de développement conditionnées par les nouvelles règles du PLU ne laissent pas entrevoir une croissance à la hauteur de nos espérances.

Que se passe-t-il, la majorité municipale aurait-elle oublié qu'elle a été élue pour jouer le rôle de facilitateur et non pas essentiellement celui de censeur ?

En fait de développement on ne peut constater à ce jour qu'une augmentation du nombre des collaborateurs à la mairie et à la communauté de communes. La priorité des investissements n'est plus la restauration patrimoniale avec la reconstruction du Sacré-Cœur mais l'extension des bâtiments administratifs de la mairie et du siège de la communauté de communes.

A-t-on véritablement les moyens de ces ambitions? La nouvelle loi de finances est formelle, les nouvelles ressources des collectivités locales seront essentiellement issues des impôts des ménages. Or les bases d'imposition vont peu progresser au regard du blocage de l'urbanisme. Pour faire face à ses nouvelles dépenses d'investissement, la majorité municipale n'aura pas d'autre alternative que d'augmenter les impôts, c'est déjà dans les prévisions du débat d'orientation budgétaire de cette année 2011.

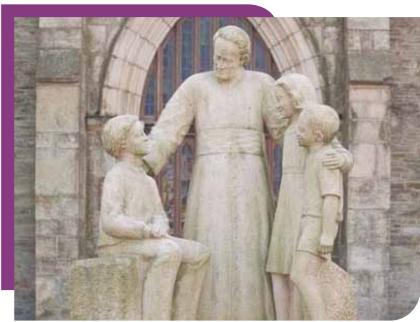
> « Nous avons un niveau d'imposition anormalement bas pour une ville de cette importance » nous a-t-on dit. Ce décalage sera rattrapé sur le dos des contribuables Ploërmelais, souvenons nous en.

Patrick LE DIFFON, Françoise GRENIER, Pierre Jean JARNO, Monique BILLARD, Martial PERRIN, Liliane RENARD, Christian GAVAUD

Contact:

Vous voulez nous rejoindre, ou nous faire part de vos observations: uapp.ploermel@orange.fr

Jean-Marie de La Mennais, un vénérable Ploërmelais



A Ploërmel, il y a 150 ans mourait Jean-Marie de LaMennais.Retoursurl'itinéraired'unefigure ploërmelaise incontournable de la Bretagne, en attente de béatification par le Vatican depuis 1901.

Premières années

Jean-Marie de La Mennais est né le 8 septembre 1780 à Saint-Malo. Son enfance est marquée par deux événements : la mort de sa mère, alors qu'il était très jeune et la Révolution française, durant laquelle il vient plusieurs fois en aide aux prêtres persécutés.

Il entre dans les ordres en 1804. Pendant plusieurs années, il cumule les charges de vicaire et de professeur au séminaire.

Son parcours

En 1814, Il devient secrétaire de l'évêché de Saint-Brieuc, puis vicaire jusqu'en 1820. Il participe activement à la vie chrétienne de son diocèse.

Il est très vite convaincu du rôle de l'éducation dans la lutte contre la délinquance des jeunes. Avec Gabriel Deshayes, l'abbé d'Auray, il fonde l'institut des Frères de l'Instruction chrétienne, le 6 juin 1819. Une première école ouvre à Ploërmel en 1818 ; le réseau se développe ensuite en Bretagne.

En 1822, il est appelé pour être vicaire général de la Grande Aumônerie de Paris, et participe à la nomination des évêques. Puis, il préfère

rentrer en Bretagne pour promouvoir l'instruction chrétienne.

Sa vie à Ploërmel

En 1824, il achète l'ancien couvent des Ursulines à Ploërmel, dont la position centrale permet de rayonner sur toute la Bretagne. Il parcourt sans relâche la région et crée des écoles ; en 1830, déjà une centaine existe. Les Frères innovent en matière d'enseignement agricole, maritime ou industriel.

En 1836, suite à la sollicitation du gouvernement, des Frères s'embarquent pour les Antilles, le Sénégal... et préparent l'émancipation des esclaves.

Il est consulté avant la promulgation de la loi de 1850 sur le financement de l'enseignement confessionnel.

À sa mort, le 26 novembre 1860, la congrégation gère près 350 écoles dans lesquelles sont scolarisés 25 000 élèves. 125 frères vivent alors à Ploërmel.

Un héritage imposant

La congrégation de Ploërmel reçoit la reconnaissance papale en 1890. Elle continue son développement à travers le monde: Amérique du Nord et latine, Afrique... Suite aux lois de 1903-1904, les Frères sont expulsés de Ploërmel en février 1904.

Mais le rachat des locaux en 1909 permet d'y installer l'école La Mennais et de créer une école d'agriculture. Après 1940, celle-ci est transférée à La Touche.

Aujourd'hui la congrégation gère une soixantaine d'établissements scolaires en Bretagne. Elle a largement contribué à l'implantation de l'enseignement catholique dans la région.



En 1966, Jean-Marie de La Mennais est déclaré vénérable.

Événement

L'association « l'Ablette Ploërmelaise » fête ses 100 ans

Tout au long de l'année mais surtout les 25 et 26 Juin prochains, l'association fêtera son centenaire sur les bords du Lac au Duc. L'occasion pour elle de valoriser et faire découvrir son approche de la pêche plaisir.

Pour commémorer le centenaire de l'Ablette, ses membres ont décidé d'organiser différentes animations gratuites en lien avec la pêche et fêter par la même occasion la protection des milieux aquatiques. Au programme, le 25 juin, atelier de découverte des techniques de pêche, expositions et initiations à la pêche. Des randonnées seront organisées sur le thème de l'apprivoisement du milieu aquatique avec les animateurs du CPIE et la Fédération départementale de la pêche. Un atelier « cuisine» proposera aux fins gourmets des idées autour du poisson. Enfin, le 26 juin les bords du lac seront investis pour un pique-nique pêche.

L'ablette ploërmelaise s'associera à « C un espoir » ; l'occasion pour elle de soutenir la recherche contre le cancer, l'accompagnement des parents et maintenir la scolarisation des enfants malades.

Tous les Ploërmelais sont invités à passer un moment en compagnie de la nouvelle centenaire.

Pour les curieux, l'Ablette est le nom d'un petit poisson qui vit en banc dans les eaux douces courantes. En 2010, l'association ploërmelaise compte 925 adhérents de plus de 12 ans, 1 400 à 1 500 pratiquants, 235 jeunes pêcheurs de moins de 12 ans et 198 pêcheurs occasionnels. Les pêcheurs profitent de la richesse offerte par la biodiversité de Ploërmel mais aussi du territoire de la Communauté de Communes.

Grâce à la diversité piscicole importante, qui convient à n'importe quel type de pêche, ces sportifs pratiquent une pêche de loisir, respectueuse de l'environnement qui les entoure. Ainsi, tous les ans, les bénévoles de l'Ablette entretiennent les rivières et les ruisseaux. Plus récemment, dans le cadre du plan de gestion piscicole, des passes à poissons ont été construits.



Permanences des associations

Centre culturel

FRANCE MUTUALISTE, le 2e vendredi du mois, sur rendez-vous • 02 99 67 50 81 / 02 94 40 65 92 CICAS, tous les mercredis, sur rendez-vous N° vert: 0 820 200 075 URSSAF, les 2e et 4e mardis du mois, 9h30 - 12h / 14h - 16h

Salles du Pôle Social

1er et 4e mardi du mois

14h - 17h15 • Contact : 0 820 201 203

CROIX D'OR 3e vendredi du mois • 20h

Mutilés du Travail

1er jeudi du mois • 13h30 - 15h **FNATH**

UFC 1^{er,} 3^e mardi du mois Que Choisir 14h - 17h • Contact: 02 97 47 49 90

Veuves et 3^e lundi du mois

Veufs civils 10h - 12h • Contact: 02 97 47 42 80

4e mercredi du mois

EFAI Toxicomanie 18h30 • Contact : 02 97 76 49 00

Consommation Logement 3^e lundi du mois

14h - 17h • Contact: 02 97 89 65 09 Cadre de Vie CLCV

ADAVI : Aide aux victimes du 56 1er jeudi du mois

9h - 12h • Contact: 02 97 47 66 68

ARRÊT **CARDIAQUE**









www.1vie3gestes.com

Contacts

Mairie

Place de la Mairie - 56800 Ploërmel 02 97 73 20 73 mairie@ploermel.com Du lundi au vendredi: 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00 Samedi: 9h00 - 12h00

Les permanences de vos élus

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un de ses adjoints, appelez le 02 97 73 20 74

Services techniques

3, rue des Clos - 56800 Ploërmel 02 97 73 58 40 Du lundi au ieudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 8h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Centre Communal d'Action Sociale

26, rue du Général Leclerc - 56800 Ploërmel 02 97 73 20 75 Du lundi au vendredi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Police municipale Place de la Mairie - 56800 Ploërmel 02 97 73 20 90 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 Samedi: 9h00 - 12h00

Office du Tourisme

Médiathèque Office communautaire des sports Maison de l'Enfance (CLSH) 02 97 72 17 99 **Centre culturel** 02 97 74 08 21 **Piscine**

02 97 72 34 12 Centre des arts Martiaux 02 97 74 05 10

Ecole de musique Maison de l'Enfance (RAM)

02 97 93 68 13 Maison de l'Enfance (Multi-accueil) 02 97 93 63 80 **Transports scolaires** 02 97 72 33 08 Déchèterie

02 97 93 67 23

